



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE COMPTON POUR L'ANNÉE 2023

Conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal :

AVIS vous est par les présentes donné par le greffier-trésorier de la Municipalité de Compton;

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 novembre 2022 ses membres ont adopté le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Municipalité de Compton pour l'année 2023 :

Mois	Jour/Date	Mois	Jour/Date
Janvier	Mardi 17	Juillet	Mardi 11 – 18h30
Février	Mardi 14	Août	Mardi 8
Mars	Mardi 14	Septembre	Mardi 12
Avril	Mardi 11	Octobre	Mardi 10
Mai	Mardi 9	Novembre	Mardi 14
Juin	Mardi 13	Décembre	Mardi 5 – extraordinaire 18h30 Mardi 12 (extraordinaire budget) Mardi 19 - ordinaire

QUE les séances ordinaires du conseil se tiennent à compter de 19h30 dans la salle des délibérations du conseil à l'hôtel de ville, **sauf celle de juillet**, laquelle se tiendra à 18h30 **et la séance extraordinaire du 5 décembre** laquelle se tiendra à 18h30,

Compton, ce 9 novembre 2022

Philippe De Courval, M.A., OMA
Greffier-trésorier